

REPARTITION DES MATIÈRES

<u>FORMATIONS COLLEGIALES</u>		
<u>CHAMBRE 1</u>	<u>CHAMBRE 2</u>	<u>CHAMBRE 3</u>
Collectivités territoriales	Agriculture	Armées
Décorations	Comptabilité publique	Droit des personnes/Libertés publiques
Domaine - Voirie	Contentieux fiscal	Etablissements publics
Environnement	Economie	Fonction publique de l'Etat : sauf Education Nationale et enseignement supérieur
Expropriation	Education - Recherche	Juridictions
	Divers	
Fonction publique : collectivités territoriales	Elections (hors municipales)	Marchés et contrats publics
Logement	Fonction publique hospitalière	Police
Professions non attribuées aux chambres 2 et 3 dont assistants maternels et familiaux	Fonction publique de l'Etat : Education Nationale et enseignement supérieur	Poste et télécommunications
Rapatriés	Pensions militaires d'invalidité (PMI)	Profession d'agent de sécurité
	Professions de santé	Radiodiffusion et télévision
Travaux publics	Santé publique (dont responsabilité hospitalière)	Transports
Urbanisme & aménagement	Sécurité sociale & mutuelles	Travail dont validation des acquis de l'expérience
	Sports	
Etrangers (1/3)	Etrangers (1/3)	Etrangers (1/3)
<u>JUGE STATUANT SEUL R.222-13 et DALO</u>		
1^{ère} CH	2^{ème} CH	3^{ème} CH
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes fonctions publiques - IMR - Accès aux documents administratifs - Permis de conduire - refus de concours de la force publique - Contentieux sociaux : aide sociale à l'enfance, pôle emploi, aide aux personnes handicapées - Demandes indemnitaires d'un montant inférieur à 10 000 € pour les matières de la chambre 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiscal - Pensions des agents publics (sauf PMI) - Contraventions de grande voirie - Demandes indemnitaires d'un montant inférieur à 10 000 € pour les matières de la chambre 	<ul style="list-style-type: none"> - Contentieux sociaux : toutes matières qui ne sont pas attribuées à la 1^{ère} chambre et notamment RSA, logement ... - Demandes indemnitaires d'un montant inférieur à 10 000 € pour les matières de la chambre